

REUNION DU 10 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 février, à 19 H 00, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur BARDET Bruno, le Maire.

Etaient présents : BARDET Bruno, BERNARD Thaddée, CROQUET Danièle, JABELIN Nathalie, LACHAMBRE Anaise LOFFREDO François, MALRAIN Sébastien, SOMMERMONT Jean-François, VAN-GOETHEM Christelle.

Etaient Absents : MORCHAIN Muriel donne pouvoir à LACHAMBRE Anaise,
SOMMERMONT Nicolas

Secrétaire de séance : JABELIN Nathalie

Le compte rendu de la réunion du 25 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

1. DOMAINES DE COMPETENCES AMIENS METROPOLE

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur GEST concernant certaines compétences optionnelles et facultatives qui deviennent obligatoires. Ainsi la compétence «Gestion des eaux pluviales urbaines» doit être distincte de la compétence «Assainissement eaux usées», les compétences optionnelles sont supprimées.

L'assemblée, après en avoir délibéré, approuve ces modifications.

2. PROJET EOLIEN

Le projet a été retenu par la préfecture. Une enquête publique va être diligentée dans les mois à venir. Le commissaire enquêteur sera Monsieur LIGNIER.

3. REUNION AVEC LES DELEGUES AMIENS SUD

Monsieur le Maire relate ses rendez-vous avec Madame PRINGUEZ et Monsieur DARRAGON le mercredi 3 février dernier.

La subvention de 6 000 euros allouée à la commune par Amiens Métropole pour l'entretien des voiries intercommunautaires et du stade, est revue à la baisse.

La subvention baissera d'environ 2500 euros. Une partie de cette somme servait essentiellement à l'entretien du terrain de loisirs. Les délégués d'Amiens Sud ont mis en évidence qu'aucune activité était en lien avec Amiens Métropole. Le terrain de loisirs sera dorénavant entièrement à la charge de la commune. Le contrat avec l'ADSEA 80 étant maintenu les haies du terrain de loisirs seront toujours taillées par cet ESAT.

4. FORAIN

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur TOUTTAIN forain. Ce dernier demande l'autorisation de s'installer pour la fête du village comme il le fait depuis quelques années.

Si la situation sanitaire le permet le conseil est favorable à sa venue.

5. CHANGEMENT DE FOURNISSEUR POUR LES FOURNITURES ADMINISTRATIVES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du changement de fournisseur pour les fournitures administratives. Le nouveau fournisseur est Majuscule – Duclercq fournitures. Monsieur le Maire précise que tous les bons de commande doivent être signés par lui ou par ses adjoints.

6. ENQUETE POUR LA PREFECTURE AUPRES DES PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS CONTRE LA COVID

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est allé à la rencontre de toutes les personnes de plus de 75 ans. En effet, la préfecture a initiée cette enquête afin de recenser leurs besoins, (acceptation de se faire vacciner, mobilité...), pour qu'elles puissent accéder à la vaccination dans les meilleures conditions possibles. Ces éléments pour les personnes qui le souhaitent ont été transmis à la préfecture.

7. PREVISION ELECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

Monsieur le Maire informe et demande à l'ensemble du conseil de se tenir à disposition courant juin pour faire partie du bureau de vote. Les dates ne sont pas encore connues.

QUESTIONS DIVERSES

Urbanisation rue du stade : Un promoteur immobilier est éventuellement intéressé par le projet immobilier et serait prêt à prendre en charge la totalité de la voirie. Il est en contact avec la propriétaire.

FDE 80 : Bruno BARDET remplace Thaddée BERNARD à la fédération d'Energie en tant que titulaire. François LOFFREDO devient suppléant. Nicolas SOMMERMONT reste titulaire.

Commission travaux : Bruno BARDET devient référent de la commission travaux.

Chemins de randonnées : Le conseil départemental a prévenu Monsieur le Maire qu'il ne s'occuperait plus du fléchage et de l'entretien des chemins de randonnées. Le conservatoire propose de les prendre en charge mais les frais seraient imputés à la commune. Une concertation doit être prise.

Recensement : Nathalie JABELIN informe l'ensemble du conseil qu'en raison de la crise le recensement de la population est reporté en 2022.

Danielle CROQUET demande s'il est possible d'organiser une kermesse. Malheureusement la réponse est négative pour le moment en raison de la crise sanitaire.

Les Membres du Conseil Municipal